

# S'allier, pour demain

Plan stratégique  
2023-2027



**Sauvegarde**<sup>42</sup>  
ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DEVENANT LA PLATE

GRUPE OZALTIS

# Le cadre de notre projet stratégique

## NOS VALEURS, NOTRE PROJET

Si le projet humaniste qui fonde l'action de Sauvegarde42 depuis près de 90 ans demeure inchangé dans son esprit, les manières de le rendre vivant varient avec le temps et les circonstances.

Notre engagement est fondé sur des valeurs éthiques et humanitaires de solidarité, de laïcité, de justice, de fraternité et vise à impliquer tous les acteurs concernés par la mise en œuvre de notre plan. Cela concerne les personnes accompagnées, les bénévoles et les professionnels, mais aussi les institutions publiques ou civiles qui contribuent à un mieux vivre ensemble.

À travers la diversité des chantiers qui constituent notre plan stratégique pour la période 2023 – 2027, Sauvegarde42 vise à promouvoir le modèle associatif qu'elle considère comme le plus pertinent pour mener à bien ses missions.

La recherche de pratiques exemplaires, l'accueil de toute personne, quelle que soit sa situation, la volonté de faire de son projet l'affaire de tous, caractérisent ce modèle et lui donnent tout son sens.

## NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES


L'objectif essentiel de notre plan stratégique est de porter une exigence constante d'amélioration de la qualité de l'accompagnement des personnes. À la lumière des évaluations conduites au sein de l'association, les membres du comité de pilotage animé par la direction du développement, de la qualité et de la vie associative (DDQVA), ont proposé et fait valider par les instances associatives de faire porter les efforts d'amélioration sur 4 axes majeurs :

- 1 Rendre les personnes accompagnées actrices de leur vie
- 2 Développer des coopérations et du partenariat
- 3 Valoriser la vie associative
- 4 Faire évoluer notre modèle de fonctionnement

Les chantiers retenus par le COPIL obéissent à quatre critères :

- |                     |  |   |   |
|---------------------|--|---|---|
| <b>&gt; Utilité</b> | <b>&gt; Faisabilité</b>  | <b>&gt; Évaluabilité</b>  | <b>&gt; Transversalité</b>  |
| pour les publics    | l'Association a le pouvoir de conduire les actions définies dans le chantier | l'atteinte des objectifs fixés peut être mesurée et les progrès accomplis constatés | le chantier concerne une partie importante des activités de l'association |

# Nos chantiers

- 10** Faire vivre **la participation de Sauvegarde42 dans les fédérations** et lieux de réflexion associative
- 9** Rechercher une plus grande implication de tous les acteurs concernés par **le projet associatif**
- 8** Porter, accompagner **l'intérêt à la culture et au sport** dans toutes nos activités
- 7** Développer et contractualiser les relations avec des partenaires en matière **d'insertion sociale et professionnelle**
- 6** Renforcer la **dynamique entre services, établissements et siège**
- 1** Dynamiser la démarche qualité dans tous les aspects de **l'accueil**
- 2** Établir un **guide d'accès aux dispositifs de droit commun**
- 3** Mettre en place des **ateliers d'apprentissage à la vie quotidienne**
- 4** Renforcer et animer la **stratégie de communication externe et interne**
- 5** Établir un **annuaire partagé des savoir-faire des bénévoles / améliorer leur accueil / Développer le mécénat de compétences.**
- Pour un accompagnement de qualité**
- 

Sauvegarde42, par son soutien éducatif doit faciliter le retour des personnes accompagnées à la vie ordinaire.

Le « faire avec », la valorisation de leurs compétences et le repérage des ressources de leur entourage (tiers dignes de confiance...) sont les leviers du travail des professionnels.

La mesure judiciaire ou administrative dont les personnes font l'objet est parfois perçue comme stigmatisante. Il importe d'établir au plus vite une relation de confiance et de travailler au consentement à l'accompagnement, dès leur premier accueil.

En fin de mesure, le retour à la vie ordinaire sera facilité s'il est préparé et expérimenté tout au long de l'accompagnement.



## Rendre les personnes accompagnées actrices de leurs vies

Dynamiser la qualité de **l'accueil**

Faire vivre une **charte d'accueil**

**Aménager** les locaux

Mettre en place des **ateliers** d'apprentissage à la vie quotidienne

**Bien se nourrir et se loger** : cuisine, courses, entretien logement, budget,

**Se soigner**

Participer à la **vie citoyenne**

Accéder aux **dispositifs de droit commun**

Axe

Chantiers

Actions

Pour rendre plus efficace l'action éducative, Sauvegarde42 doit utiliser au mieux les ressources que lui offre son environnement sociétal. Intégrer les partenaires – insertion, logement, santé, éducation, justice... - au processus éducatif permet non seulement d'enrichir le parcours des personnes, mais aussi de leur permettre d'y avoir recours plus facilement une fois la mesure terminée.

Sur un plan plus politique, notre présence active dans les réseaux interprofessionnels et fédéraux et auprès des élus permet d'éclairer la société sur les problématiques sociales.



## Développer les coopérations et les partenariats

Faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun

Établir un **guide d'accès** aux dispositifs de droit commun, adapté à chaque âge

Contractualiser les **relations** en matière d'insertion professionnelle

Développer et partager en interne le **réseau** et les partenaires facilitant l'insertion professionnelle des personnes accompagnées

Porter, accompagner l'intérêt à la **culture sport** dans toutes nos activités

Faire de la culture et du sport un axe important de chaque projet de service. Proposer régulièrement des **événements culturels et sportifs** aux personnes accompagnées

Faire vivre la **participation** de Sauvegarde42 dans les fédérations et lieux de réflexion

Officialiser les représentants de l'association au sein des différents lieux de réflexions et fédérations. Formaliser les participations et retours. Partager les évolutions du secteur social pour **agir ensemble**

Sauvegarde42 doit valoriser dans sa communication interne et externe le travail éducatif des professionnels et des bénévoles, pour sortir des clichés et des préjugés envers les personnes en difficulté (adultes, familles, enfants, jeunes).

Elle veille à ce que chacune des parties prenantes au projet trouve sa place. C'est le cas en particulier des bénévoles qui constituent une richesse qui pourrait être mieux reconnue et valorisée.



## Valoriser la vie associative

Renforcer la **communication**

S'appuyer sur les **bénévoles**

Valoriser la protection de l'enfance

Établir un **annuaire** des bénévoles

Valoriser **l'image** de Sauvegarde42

Améliorer leur accueil et leur

Valoriser les projets

**accompagnement**

Valoriser **le travail des équipes**

S'appuyer sur le **mécénat** de compétences

La complexité des situations rencontrées et la difficulté à leur trouver une solution adaptée nous obligent à aborder de façon décloisonnée, en utilisant les compétences et les ressources disponibles dans les divers services et établissements de Sauvegarde42, y compris au siège. Cela exige une bonne connaissance mutuelle et de la coordination.

Au sein des instances délibératives, la contribution et l'écoute de la parole des divers acteurs comme celles des personnes accompagnées doivent être prises en compte et permettre ainsi de prendre les meilleures décisions.



## Faire évoluer le mode de fonctionnement

Renforcer la **dynamique** interne



Améliorer la **communication** interne

Développer les temps **d'échanges et de rencontres**

conviviales pour améliorer la connaissance inter services

Développer les **relations** administrateurs et bénévoles d'action

Impliquer tous les **acteurs** du projet associatif



Définir la **place** de chacun

Recueillir **paroles, avis et propositions**

Animer des **débats** au sein des instances délibératives

Rechercher du **soutien** financier pour bonifier les projets

Axe

Chantiers

Actions

# Évaluation, pilote

Un comité de suivi est constitué pour piloter le plan stratégique pendant sa durée de réalisation et procéder aux ajustements nécessaires, évaluer le degré d'avancement des différents chantiers et en rendre compte devant les diverses instances associatives. L'ensemble des acteurs de l'association sera impliqué et tenu informé des avancées sur les différents chantiers.



Sauvegarde42 - siège social :  
35 Rue P. et D. Ponchardier,  
42100 Saint-Étienne  
Tel. 04 77 32 72 45  
directiongenerale@sauvegarde42.fr

[www.sauvegarde42.fr](http://www.sauvegarde42.fr)

Suivez-nous sur



Loire  
LE DÉPARTEMENT

SÉM  
SAINT-ÉTIENNE  
la métropole

